

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE D'ASBESTOS

À une **séance extraordinaire** du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue **lundi, le 16^e jour du mois d'avril 2015**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville d'Asbestos, à 19 h 30. Cette séance fut convoquée par avis écrit, donné et signifié en date du 14 avril 2015. Sont présents à la séance :

- monsieur Hugues Grimard, maire
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6
- monsieur Georges-André Gagné, directeur général et greffier-suppléant

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, il est donc procédé comme suit:

2015-144

RÉGULARISATION DES TITRES DE PROPRIÉTÉ DANS LA VENTE DE TERRAIN À JULIE MERCIER ET JEAN-PHILIPPE BACHAND

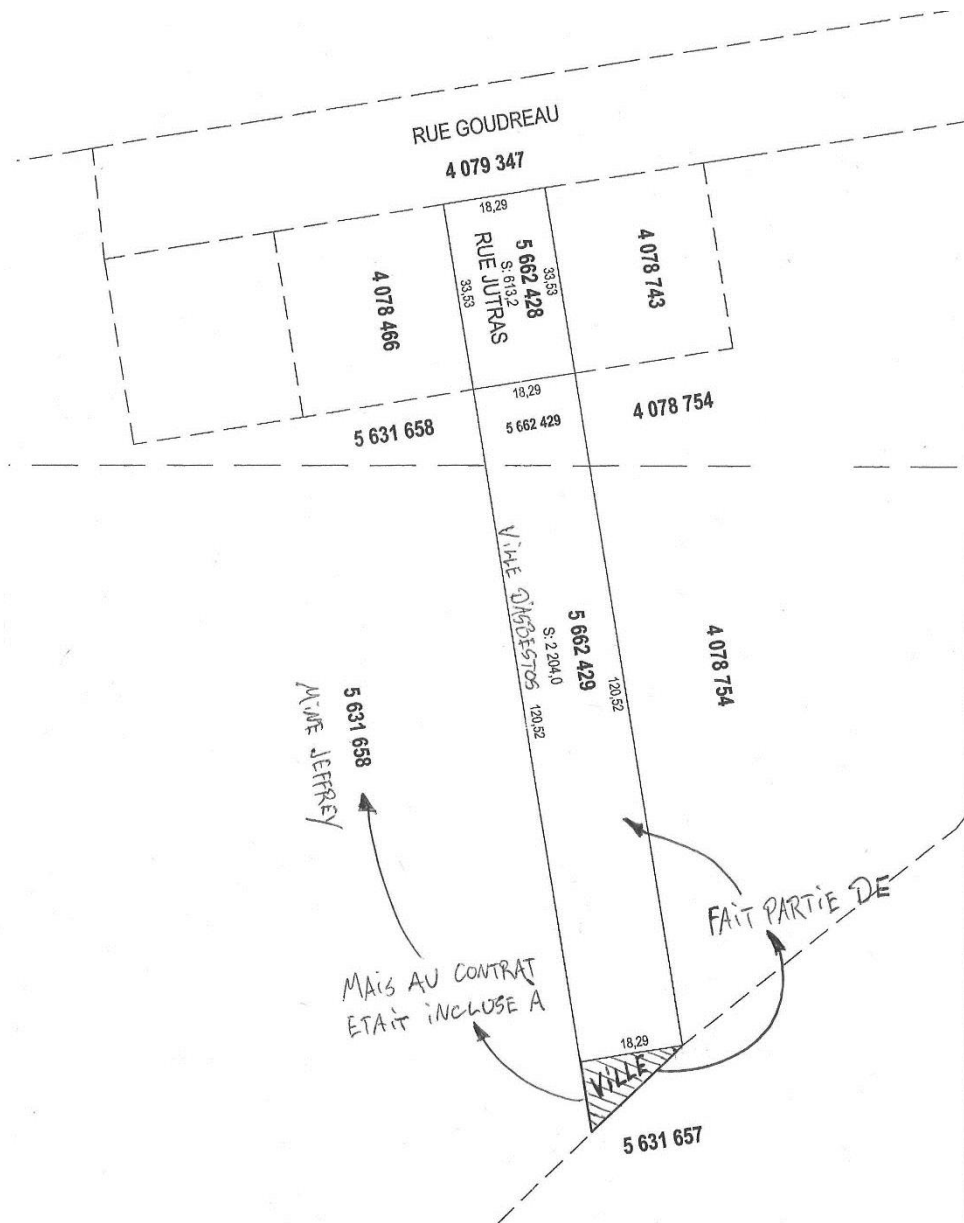
CONSIDÉRANT que le lot 5 662 429 (rue) sera vendu à Madame Julie Mercier et Monsieur Jean-Philippe Bachand;

CONSIDÉRANT que ces derniers ont acquis une le lot adjacent numéro 5 631 658 de Mine Jeffrey;

CONSIDÉRANT qu'une parcelle du lot 5 662 429 a été incluse au lot 5 631 658 appartenant à Mine Jeffrey;

CONSIDÉRANT que cette situation doit être corrigée afin de régulariser les titres de propriété pour finaliser la transaction entre la Ville d'Asbestos et Julie Mercier et Jean-Philippe Bachand et la transaction entre Mine Jeffrey et Julie Mercier et Jean-Philippe Bachand;

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu que la Ville d'Asbestos cède tous ses droits aux acquéreurs, Madame Julie Mercier et Monsieur Jean-Philippe Bachand, sur la partie du lot 5 631 658 concernée au contrat de vente du lot 5 662 429 tel que montré à la figure suivante :



Adoptée.

**2015-145
LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Les sujets à l'ordre du jour de la séance extraordinaire ayant tous été discutés, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé et résolu qu'elle soit levée à 19 h 45.

Adoptée.

HUGUES GRIMARD, MAIRE

**GEORGES-ANDRÉ GAGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET GREFFIER-SUPPLÉANT**

/al